

Image not found or type unknown



Droit d' un agent immobilier

Par **viarre**, le **06/04/2009 à 17:45**

Bonjour,rnrn Je suis propriétaire de ma villa que j' ai mise en location saisonnière chez un agent immobilier en exclusivité. J' aimerais savoir si j' ai le droit de trouver un locataire pour une période sans passer par ce dit agent.rn Avec mes remerciements . Cordialement VIARRE

Par **Marion2**, le **06/04/2009 à 22:24**

Bonsoir,rnrnSi c'est mentionné dans votre contrat avec l'agence immobilière, oui.rnrnCordialement.